

## Notre destinée, notre solidarité

L'assemblée annuelle des Métallos s'est tenue dans un lieu très symbolique cette année: au Château Frontenac, lieu de fondation de la FTQ. Étant donné la proximité de l'Assemblée nationale, le décor convenait parfaitement à la thématique, qui portait sur l'importance de s'impliquer et de se mobiliser pour influencer le cours des choses. Il a beaucoup été question des finances de

l'État québécois et de l'importance de préserver des services publics de qualité.

«On essaie de nous faire croire que nous n'avons plus les moyens de s'offrir collectivement des services publics de qualité, que nous sommes dans le rouge. Pourtant, sans les baisses d'impôts des dernières années, nous aurions probablement traversé la récente crise économique sans même faire un déficit !», a fait valoir le directeur québécois Daniel

Roy en amorçant son rapport avec une sorte de «désintox idéologique».

Ce dernier a souligné le caractère tout simplement avantageux des services publics : «Quand on négocie, on comprend assez vite la mathématique du groupe. Un bon régime d'assurances, ça coûte une beurrée pour une dizaine de personnes, à 100, c'est pas mal moins cher et à 1000 cotisants, on commence à pouvoir y penser. Financer ses services publics par l'impôt, c'est comme se prendre une assurance pour 8 millions de personnes.»

Le dirigeant syndical a aussi souligné l'importance de se mobiliser pour influencer

le cours des choses dans la société, pour préserver les services publics, les lois du travail, défendre les valeurs de solidarité qui nous sont chères. «Nous avons la chance de vivre dans une société où les citoyens, regroupés entre autres au sein d'organisations syndicales comme la nôtre, peuvent avoir leur mot à dire, où les leviers du pouvoir sont accessibles, où il est possible d'influencer concrètement les décideurs. À nous de comprendre cette force et d'en faire bon usage», a conclu Daniel Roy.



Le directeur québécois Daniel Roy, et son adjoint Guy Farrell.

Plusieurs extraits vidéos de l'assemblée annuelle sont maintenant en ligne dans la section vidéos du site [www.metallos.org](http://www.metallos.org)

### Un mandat fort pour la direction de la FTQ

Michel Arsenault a été réélu sans opposition à la tête de la FTQ le 3 décembre dernier. Il sera épaulé par un nouveau secrétaire général, Daniel Boyer, issu du



Le président de la FTQ, Michel Arsenault

Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298), également élu par acclamation. Les Métallos étaient présents en grand nombre pour les appuyer, visibles et audibles. La délégation du Syndicat des Métallos a été particulièrement active dans les débats tout au long du congrès, n'hésitant pas à intervenir aux micros.



Le nouveau secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer



Près de 400 délégués et observateurs ont assisté à l'assemblée annuelle des Métallos du 17 au 19 novembre à Québec.

## Chérir l'héritage de solidarité

Jeune syndicaliste, Michel Arsenault, «quémandait» les cotisations syndicales auprès de certains de ses confrères mineurs à Murdochville. C'était avant la perception automatique, avant l'actuel Code du travail. «Bataille par bataille, convention par convention, on a fini par avoir nos lois du travail. On va demander aux jeunes de chérir cet héritage et de faire en sorte que ça progresse encore», a lancé le président de la FTQ.

«Le monde syndical, la FTQ, n'est pas étranger aux bénéfices [comme les congés parentaux, les garderies ou encore le système public de santé]. C'est vrai qu'on paie plus d'impôts. Mais aux États-Unis, il faut prendre 8\$ de l'heure pour mettre sur les assurances collectives. Quand on est malade, on a des services!». Le leader syndical s'est inscrit en faux contre la tendance à la tarification du gouvernement Charest, dénonçant plus particulièrement la nouvelle franchise santé : «Un agent de sécurité ou un serveur va être



Michel Arsenault, président de la FTQ

obligé de payer 200\$ pour ses frais de santé et Pierre-Karl Péladeau aussi. C'est pas de l'équité, c'est un scandale!»

Michel Arsenault mise sur la transformation des ressources naturelles et sur la relance du secteur manufacturier pour accentuer le développement économique. Il faut oser exploiter nos ressources naturelles, dans le respect de l'environnement et de la population. «Il n'y a pas de honte à travailler dans une mine, ou pour Hydro, ou dans la forêt», a lancé M. Arsenault, invitant néanmoins à une très grande prudence dans le dossier des gaz de schiste.

## Nous faisons face aux défis avec vigueur - Ken Neumann

Le directeur national Ken Neumann a souligné le caractère progressiste de la société québécoise. «On trouve au Québec un mouvement social fort, on y comprend l'importance des travailleurs et on y reconnaît le droit à la syndicalisation», a fait valoir Ken Neumann, en soulignant également l'existence de la loi anti-briseurs de grève.



Ken Neumann, directeur canadien des Métallos

Le directeur national a rappelé l'importance de militer pour la santé et la

## PRIVÉ EN SANTÉ

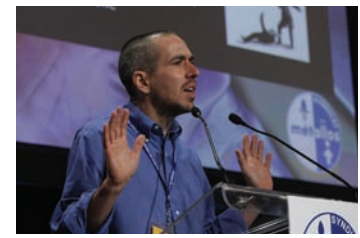
### Combattre des idées zombies

«La santé est un droit, pas une marchandise. Le privé n'est pas plus efficace ou moins cher, il est seulement moins équitable», a affirmé d'entrée de jeu Damien Contandriopoulos, chercheur en administration de la santé de l'Université de Montréal. Il a donné quelques outils aux délégués pour renforcer leur système d'autodéfense intellectuelle et contrer la désinformation.

Un des mythes tenaces: le système public coûterait plus cher. Faux, les dépenses liées à notre système de santé ont augmenté de seulement 3% en 35 ans. Ce qui est bien peu lorsqu'on compare avec les États-Unis où le taux de croissance des dépenses du système privé est hors de contrôle, atteignant 17%. «Le cancer est la première cause de faillite personnelle aux États-Unis, car les compagnies d'assurances cessent de payer après avoir atteint le plafond d'indemnisation», a rappelé M. Contandriopoulos.

Tous les pays riches, sauf les États-Unis, ont un système

sécurité, pour de bonnes conditions de travail et pour un environnement sain. «Oui, les temps sont durs pour les syndicats, mais nous faisons face à ces défis avec vigueur et nous luttons constamment contre des multinationales de plus en plus imposantes. Devant nos accomplissements au



Damien Contandriopoulos, chercheur en santé

de santé public. «Parce que ça respecte deux principes fondamentaux: le droit de vivre en santé et celui de contribuer en fonction de sa capacité de payer.»

**Privé ou public, les Québécois paieront la facture, mais le privé sera plus coûteux.**

Privé ou public, les Québécois paieront la facture, mais le privé sera plus coûteux. «Au Québec, c'est un marché de 3 milliards de dollars convoité par des compagnies d'assurances.»

Le chercheur met finalement en garde contre les «idées zombies», comme celle du ticket modérateur. Démolie par plusieurs études, cette idée refait constamment surface parce qu'elle serait profitable pour certains. «Ces idées ont beau être fausses, il y aura toujours quelqu'un pour les ressortir parce que c'est bon pour son portefeuille», a-t-il conclu.

Jeannot Bradette

niveau social, communautaire, à l'échelle internationale: je suis fier d'être un métallo!»

Il a salué le système de formation des Métallos, qui forme des générations d'activistes pour devenir les leaders de demain.

Philippe Doré



## Les impôts transformés en tarifs

**P**armi les plus imposés en Amérique, les Québécois? Peut-être mais ils reçoivent plus de services en retour, affirme Pierre-Antoine Harvey, économiste à l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS).

«*La situation est loin d'être aussi noire que le prétendent*» ceux qui ont intérêt financier à la privatisation. La charge fiscale des Québécois est sous la moyenne des pays de l'OCDE en raison des programmes sociaux. Le Québec est aussi un paradis fiscal pour les entreprises avec un taux d'imposition de 18,8% contre 36,9% aux États-Unis.

On passe d'un système d'imposition progressif à un système de tarification et de taxes moins équitable. En augmentant la TVQ, la taxe sur l'essence, les frais de garde et de scolarité, on déplace le poids de la fiscalité vers les plus pauvres. En effet, ces hausses représentent 5,2% du revenu des pauvres contre à peine 2% du revenu des plus nantis. «*Ils n'ont pas réduit les impôts, ils les ont seulement transformés!*»

On réduit aussi les services publics et les programmes sociaux en adoptant une «*stratégie de la famine*», ce qui entraîne une détérioration des services et vient justifier la privatisation. «*En bout de ligne ça ne coûtera pas moins cher. La facture est seulement répartie de façon moins équitable, sans tenir compte de la capacité de payer de chacun.*»

Convaincu qu'on dramatise l'importance de la dette en ne



L'économiste Pierre-Antoine Harvey de l'IRIS

tenant pas compte des actifs, l'économiste de l'IRIS estime qu'il faut retarder le retour à l'équilibre budgétaire en raison des taux d'intérêt favorables. Il suggère en outre d'augmenter les impôts en n'indexant pas les tables d'imposition et en instaurant un quatrième palier d'imposition pour les revenus de 100 000\$ et plus. Les entreprises devraient aussi payer davantage d'impôts sur le revenu, tandis que les institutions financières devraient recommencer à payer de la taxe sur le capital, poursuit-il.

Jeannot Bradette

## MANIFESTATION DES AGENTS DE SÉCURITÉ Contre la bureaucratie excessive

**E**n marge de l'assemblée annuelle, les délégués ont rejoint le 18 novembre quelques centaines d'agents de sécurité pour dénoncer la bureaucratie excessive et les tarifs exorbitants exigés pour les permis de pratique depuis l'entrée en vigueur cet été de la nouvelle Loi sur la sécurité privée. Les agents, venus des quatre coins du Québec, ont manifesté bruyamment, au son des «*claqueuses*» bleues.

Le prix du permis a quadruplé, passant de 37 \$ à 140 \$ la première année et 80 \$ pour chacune des deux autres années. «*Le gouvernement fait porter sur les épaules des agents le fardeau des nouvelles règles. Ce n'est pas à ces hommes et ces femmes, qui*



*occupent souvent des emplois précaires ou à temps partiel, d'en assumer seuls les coûts*», a lancé le directeur du Syndicat des Métallos, Daniel Roy.

Ces coûts servent à couvrir les frais de fonctionnement du tout nouveau Bureau de la sécurité privée et, à tous les trois ans, les frais d'une enquête de sécurité. «*Plusieurs corps policiers n'en demandent pas autant, et encore moins en refilant la facture à leurs employés*», a ajouté le représentant syndical Dominic Lemieux.

## Le Québec : un exemple pour l'Amérique du Nord

«*Quand je vous dis qu'on va faire la bataille, je ne peux pas vous promettre de gagner. Mais je peux promettre une chose: si on ne fait pas la bataille, on va perdre!*», cette sage vérité, le président international Leo Gerard la répète à tous, que ce soit en lien avec des négociations collectives ou encore avec des revendications à l'échelle de l'ensemble de la société.

Le Québec est un exemple à suivre dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, a-t-il rappelé, y voyant là le fruit de luttes syndicales et sociales. Il est convaincu qu'une loi anti-briseurs de grève en Ontario aurait donné une toute autre tournure au conflit de Vale Inco.

Chez nos voisins du Sud, un bon régime d'assurances coûte au bas mot 22 000 \$ par année, parfois jusqu'à 26 000 \$. «*Au Québec, quand les gouvernements veulent couper les*

*assurances nationales, n'oubliez pas que ce sont les compagnies d'assurances qui sont en dessous de ça. Ils aimeraient avoir ici les mêmes lois qu'aux États-Unis*», explique Leo Gerard.

«*Ce n'est pas avec des rêves qu'on réussit à avoir des lois anti-scabs, des garderies à 7 \$... Les employeurs ne donnent rien de bon gré; les politiciens non plus. C'est parce que les syndicalistes et leurs alliés ont fait les batailles*», a conclu le président international en invitant les Métallos québécois à se serrer les coudes.



Le président international, Leo Gerard

## Hommage au fondateur du Fonds humanitaire: Gérard Docquier



La veuve de Gérard Docquier, Gabrielle Docquier et son fils Daniel.

Le Fonds humanitaire des Métallos a été créé il y a 25 ans, en 1985, par le directeur national Gérard Docquier, ancien travailleur chez Pirelli. C'était à l'époque de la grande famine en Éthiopie. Avec le temps, le Fonds est devenu un outil important de développement syndical sur le plan de la solidarité internationale. En invitant les membres de sa famille à l'assemblée annuelle, les Métallos ont voulu rendre un vibrant hommage à l'homme visionnaire qui souhaitait faire bouger notre syndicat au-delà de l'action locale et nationale.

Peu avant cet hommage, l'adjoint au directeur, Guy Farrell, a souhaité voir la participation des Métallos québécois au Fonds humanitaire augmenter. Des démarches seront entreprises en ce sens. Il en a d'ailleurs été question lors d'une rencontre, tenue à la fin octobre à Montréal, à laquelle assistaient quatre métallos de sections locales du Québec ayant participé à des missions récentes du FHM en Bolivie et au Guatemala. Ces derniers ont alors pu échanger sur leurs expériences ainsi que sur leur vision du Fonds.



CLÉMENT ALLARD

### LA LUTTE DE NAPOLÉON GOMEZ

## Avoir la force de ses convictions

Président du syndicat des mines Los Mineros au Mexique, forcé de vivre en exil au Canada depuis 2006 d'où il continue de diriger une organisation réunissant 250 000 membres, Napoléon Gomez a dressé un portrait alarmant du syndicalisme dans son pays.

Il nous a raconté l'histoire qui l'a mené chez nous en 2004, de sa lutte contre la réforme des lois du travail

jusqu'au gel des avoirs de son syndicat et de ses avoirs personnels en 2006, en passant par la vaste campagne de salissage qui s'en est suivie et la mise à prix de sa tête ainsi que celle de sa famille. Le gouvernement mexicain a d'ailleurs offert plusieurs millions de dollars afin que Gomez quitte son syndicat ce qu'il a refusé catégoriquement. «Je ne serai pas une marionnette!»

## ON A VOTÉ POUR...

### Société

- Une campagne AGIR sur l'amélioration des régimes de retraite;
- la bonification du programme d'assurance-emploi;
- un développement minier respectueux de l'environnement, des collectivités et des travailleurs, et pour que le gouvernement incite davantage à la transformation des ressources naturelles d'ici;
- la suspension des émissions de permis de prospection et d'exploitation de gaz de schiste tant qu'une audience générique du BAPE n'aura pas eu lieu;



CLÉMENT ALLARD

- réaffirmer que l'impôt progressif constitue le moyen le plus équitable de maintenir des services publics; contre le virage tarifaire et en faveur d'une forte participation aux forums «Autres voix, autres choix»;
- l'accès gratuit à des services de santé et contre les

- cliniques qui exigent des frais pour l'accès à un médecin de famille;
- la création de places en garderies subventionnées, en fonction des besoins régionaux;
- la création d'une politique québécoise et d'un plan d'action contre l'homophobie.

### Lois du travail

- La bonification de la loi anti-briseurs de grève au Québec et l'adoption d'une loi équivalente au fédéral;
- l'adoption d'une loi sur les clauses de disparité (clauses orphelins), empêchant la discrimination non seulement au chapitre des salaires, mais aussi des régimes de retraites, des assurances et en fonction des statuts d'emploi.

### Santé et sécurité

- Rendre obligatoire l'utilisation du formulaire sur l'assignation temporaire;



Le dirigeant de Los Mineros a dénoncé les politiques du président mexicain Felipe Calderon, qui n'hésite pas à faire intervenir l'armée et la police fédérale pour réprimer les travailleurs. Les syndicalistes sont emprisonnés, brutalisés voire même tués. Un confrère de M. Gomez, Juan Linarez, est emprisonné depuis plus de 2 ans, sans avoir droit à un procès équitable.

«Le gouvernement mexicain viole les droits humains et la constitution. Nous avons besoin de votre support, le Mexique n'est pas si loin de chez vous», a-t-il dit, heureux de l'appui de notre syndicat dans sa bataille pour la démocratie syndicale. «Nous allons devoir travailler main dans la main pour contrer cette corruption. Vive la solidarité!»

Nancy Thibault

## Une retraite à l'abri des soucis

«C'est une campagne qui correspond à nos valeurs syndicales d'entraide et de solidarité, en plus d'être une campagne qui concerne tout le monde», a déclaré d'entrée de jeu la coordonatrice de la campagne sur les retraites à la FTQ, Claude Grenier.

Cette dernière a demandé aux délégués ayant un régime à prestations déterminées de lever la main. Une majorité des délégués a levé la main, ce qui est loin d'être représentatif de la situation dans l'ensemble de la société, alors que ce type de régime se fait de plus en plus rare. Il restait cependant très peu de mains levées quand elle a demandé combien de personnes auraient droit à une indexation de leurs pensions.

Dans une présentation sur la campagne on a appris que,

pour pouvoir maintenir son niveau de vie à la retraite, il faut un taux de remplacement du revenu d'environ 70 à 80% du salaire. Or, le taux de remplacement d'un bon nombre de régimes de retraite existants fournit moins de la moitié de ce qui est jugé nécessaire.

La campagne en cours vise essentiellement à bonifier le régime public, soit le Régime des rentes du Québec (RRQ) en augmentant progressivement, mais de façon modeste, la cotisation des travailleurs et des employeurs, de façon à fournir une prestation équivalant à 50% du salaire. L'objectif avoué est d'assurer un revenu à la retraite se rapprochant du niveau requis pour maintenir un niveau de vie décent. Les



MARTINE DOYON

En marge du Congrès FTQ, une manifestation pour une réforme des retraites s'est tenue devant le siège social de la Caisse de dépôt.

retraités ne doivent pas être contraints de vivre dans la pauvreté, comme tant de retraités aujourd'hui.

Plus d'information sur la campagne et ce que nous pouvons faire concrètement sur le site de la FTQ [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca).

Passons à l'action!

Manon Bertrand

## Défendre les travailleurs à Ottawa

- rendre obligatoire les patrouilles d'agents de sécurité en équipe de deux dans des lieux désaffectés ou isolés;
- la mise en place de mesures de prévention dans tous les groupes prioritaires;
- une révision des normes sur le bruit et la réglementation de l'exposition aux vibrations;
- faciliter le retrait préventif, sous juridiction fédérale de la travailleuse enceinte ou qui allaite;
- soutenir une travailleuse d'Asten Johnson dans ses démarches pour faire reconnaître son cancer comme une maladie professionnelle.

Lors de son premier passage à l'assemblée annuelle des Métallos, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a dénoncé avec aplomb le gouvernement Harper qui pige dans la caisse de l'assurance-emploi plutôt que d'aller chercher le manque à gagner dans les poches des riches producteurs de pétrole albertains ou des multinationales qui font des millions de dollars de profits.

Gilles Duceppe a aussi fait état des projets de lois présentés par son parti pour améliorer les conditions à



CLÉMENT ALLARD

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est adressé aux délégués.

l'assurance-emploi. «À Ottawa, c'est toujours des projets pilotes de huit mois en huit mois», déplore-t-il. Il ne baisse pas pour autant les bras, déterminé à présenter d'autres projets de lois pour faire avancer la cause des travailleurs, comme celui

pour interdire le recours à des briseurs de grève.

L'avenir du Québec dans le reste du Canada reste un sujet d'actualité pour le leader du Bloc. Il souligne que dans un Québec souverain, il n'y aurait plus deux classes de travailleurs, selon qu'ils relèvent de la juridiction fédérale ou québécoise. Commentant les positions du premier ministre Jean Charest voulant que le fruit ne soit pas mûr pour la souveraineté, Gilles Duceppe rétorque : «C'est plutôt l'arbre qui est pourri!»

Nancy Thibault

## CALENDRIER

formation

Février

**Le travail syndical en prévention**  
3 et 4 à Québec

**Délégués et déléguées**  
9 au 11 à Brossard

**Dossier du grief**  
16 au 18 à Ste-Thérèse

**Dirigeants et dirigeantes**  
22 au 25 à Montréal

Mars

**L'action politique: un engagement citoyen permanent**  
2 au 4 à Brossard

**Les finances de la SL**  
7 et 8 à Ste-Thérèse

**Dossier du grief**  
9 au 11 à Brossard

**Délégués et déléguées**  
15 au 17 à Sherbrooke

**Enquête d'accident**  
16 au 18 à Brossard

**Comprendre pour agir en assurances collectives**  
22 au 24 à Ste-Thérèse

**Résolution de conflits**  
21 et 22 à Brossard

**BIENVENUE!**  
aux nouveaux membres de:

- Nordia Inc
- Logistique Laurin
- aux agents de sécurité du Groupe BECQ et de Trimax
- Rona (Longueuil)
- Acier inoxydable Fafard

**Nouveaux correspondants**  
L'équipe des correspondants s'est enrichie de quatre membres: Isabelle Bournival, Martin Jacques, Jocelyn Rosa et Sylvain Maltais. Merci à tous les correspondants pour leur implication.

## VIE SYNDICALE

### L'équipe de la condition féminine

Les femmes d'acier des Métallos du Québec se sont réunies en marge de la dernière assemblée annuelle à Québec pour définir leurs grandes orientations pour l'année. De gauche à droite : Audrey Therrien, Johanne Gosselin, Chantal Lalancette, Florence Bédard, Nancy Thibeault et Silvy Vaudry. Absentes sur la photo : Catherine Rio et Lucie Rochon.



### Visite d'une délégation de la CFDT

Des visites d'usines chez RioTinto-Alcan et des échanges fructueux avec les directions syndicales des sections locales 9490 à Alma et 9700 à Bécancour ont permis de renforcer les liens de solidarité avec les confrères de la Confédération française démocratique du travail, ce qui facilitera les échanges dans le futur.



DANIEL MALLETTE

### Forum «Autres voix, autres choix»

Le 24 novembre dernier se tenait à Montréal un forum du collectif «Autres voix, autres choix», qui réunit cinq groupes d'économistes souhaitant articuler une vision économique plus progressiste. Plusieurs Métallos ont participé à l'événement au Centre Saint-Pierre. Les participants ont pu entendre des conférences sur l'avenir des services publics.

### Colloque sur la solidarité internationale

Le Syndicat des Métallos avait la plus importante délégation parmi les 120 participants du colloque sur l'action syndicale internationale du Centre de recherche interuniversitaire sur la Mondialisation et le Travail (CRIMT) qui s'est tenu à Montréal les 23 et 24 septembre. Les participants ont discuté des initiatives de solidarité mises en place par les syndicats à l'échelle locale, nationale et internationale. Napoléon Gomez, le président en exil du syndicat mexicain Los Mineros, figurait parmi les conférenciers.



### Débardeurs de Logistec Arrimage

Une lettre d'entente a été signée avec Logistec Arrimage pour inclure les débardeurs du port de Sept-Îles dans l'unité d'accréditation de la section locale 7065 pour les opérations de chargement de bateaux minéraliers de la compagnie Consolidated Thompson. Les postes d'opération du convoyeur de chargement à navette, de grue sur barge et des bouteurs (bulldozers) de cales qui sont présentement sur appel reliés au besoin opérationnels seront comblés, à court et moyen terme, à temps plein en opérations continues par ces mêmes débardeurs. La compagnie Consolidated Thompson expédiera 8 millions de tonnes de minerai en 2010 et 16 millions de tonnes à compter de 2011.

## DÉCISIONS

### La CLP confirme!

Un travailleur de Porlier Express de Port-Cartier (SL 7065) qui avait subi une lésion au dos s'est vu contester son admissibilité. L'employeur prétendait que la déclaration de l'incident avait été faite tardivement, en lien avec un diagnostic de dépression majeure en 2009. Ces dossiers avaient été acceptés par la CSST. L'arbitre a confirmé la décision et tranché en faveur du travailleur.

### Tendinite reconnue

Un travailleur de Outil Gladu en Beauce a obtenu une décision en sa faveur. La CLP a reconnu sa tendinite bilatérale comme une maladie professionnelle aggravée par un accident du travail.

### «Temps sup»

Deux griefs ont été gagnés pour sept travailleurs de Fabnor à Sept-Îles le 10 septembre en lien avec l'interprétation de la convention collective pour la rémunération du temps supplémentaire. L'employeur payait les heures supplémentaires en temps simple plutôt qu'en temps et demi et temps double.

### Réintégration

La présidente de l'unité de l'hôtel Monaco des Monts, à Sainte-Anne-des-Monts, a été congédiée sans motif raisonnable. L'arbitre a tranché en faveur du syndicat et demandé sa réintégration.

### Deux poids, deux mesures

Un travailleur de Lockweld a eu gain de cause devant le conseil arbitral de l'assurance-emploi. Il a été congédié pour avoir bu une bière dans le stationnement de l'entreprise à Pâques. Or, il a été démontré que l'employeur n'avait pas sévi lorsque des travailleurs avaient fait de même aux fêtes. Le travailleur ne pouvait s'attendre à être congédié sans avoir été avisé préalablement.





CLAUDINE CAUCHY

### Dons du Fonds humanitaire des Métallos au Québec

Le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, et son adjoint, Guy Farrell, s'entretiennent avec le père Sylvio Michaud de la Maison du Père du sort des itinérants à Montréal. Plus de 10 000 dollars ont été versés à quatre organismes, soit La Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve, le Cap St-Barnabé (magasin partage), la Maison du Père et le Bon Dieu dans la rue.

## CONTRATS DE TRAVAIL

### Résidence J.R. Lafontaine – Sept-Îles

Une première convention collective a été négociée pour deux résidences pour personnes âgées et handicapées de Sept-Îles (SL 7065). Les 14 nouveaux métallos ont droit à une hausse salariale immédiate de 6% et à une nouvelle hausse de 2% en octobre prochain, sur une convention de deux ans. Le salaire horaire moyen se situe à environ 13\$ de l'heure. Le contrat de travail, ratifié à l'unanimité, prévoit aussi le paiement de temps supplémentaire ainsi qu'un système d'affichage interne.

### Boa-Franc usine 1 de St-Georges

Les 140 métallos de Boa-Franc qui fabriquent des planchers de marque Mirage ont accepté une convention collective de sept ans, avec des augmentations salariales de l'ordre de 0,30\$ par année, sauf pour la première à 0,35\$ rétroactif à la fin du dernier contrat. Il y a eu une bonification de la contribution de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ ainsi que du pourcentage des vacances pour les plus anciens. Les clauses de mouvement de main-d'œuvre ont été retravaillées.

### Vic Mobilier – Victoriaville

Les 90 métallos de chez Vic Mobilier ont un nouveau contrat d'une durée de 5 ans, qui comprend une augmentation de 1,60 \$ l'heure, un congé mobile supplémentaire, la bonification des primes de soir et de nuit ainsi que celles des chefs d'équipes. Les travailleurs auront droit à 4 semaines de vacances après 10 ans de service plutôt que 12. Le syndicat a en outre négocié une contribution participative de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ de 250 \$ par travailleur à partir de la 3e année de la convention collective. Vic Mobilier fabrique des systèmes d'étalage pour magasin.

### Portec – St-Jean-sur-Richelieu

Le 13 novembre 2010, c'est à 74% que les 30 travailleurs de Portec (SL 9414) ont accepté un nouveau contrat de travail de 3 ans. Des augmentations salariales de 7% ainsi qu'une bonification des primes de quarts font partie des gains obtenus par le syndicat. Portec se spécialise dans la fabrication de clous pour les rails de chemins de fer.

## Une vigilance payante!

L'exécutif de la section locale 6951 a réussi un bon coup pour les membres de l'aciérie de Contrecoeur-Ouest d'ArcelorMittal. Convaincus que l'employeur avait mal évalué les bonis auxquels avaient droit les employés en fonction du programme de participation aux bénéfices, la section locale a demandé une évaluation indépendante par une firme comptable externe.

Grâce à la vigilance du syndicat, les employés ont reçu au début décembre un boni supplémentaire d'environ 80\$ par personne. Depuis la dernière négociation en 2008, le calcul du programme de participation aux bénéfices se fait mensuellement plutôt



L'exécutif de la SL 6951

qu'aux trois mois. Pour que des bénéfices soient versés, il faut toutefois que les profits atteignent 1,5 million de dollars dans le mois et que les bénéfices représentent au moins 9% des ventes. Or, certaines entrées d'argent avaient été calculées dans le mauvais mois, faussant les résultats.

«La compagnie sait maintenant qu'on surveille ça de près, ils vont faire attention pour mettre les factures dans les bons mois», explique le président, Yves Rolland.

### Chantier Chibougamau

Au terme d'une négociation difficile au cours de laquelle l'employeur a brandi la menace d'un lock-out, les 350 travailleurs de Chantier Chibougamau ont ratifié en décembre un contrat de travail de six ans qui prévoit deux années de gel salarial et l'indexation au coût de la vie pour les quatre années suivantes, à laquelle s'ajoute 1% supplémentaire la dernière année. En difficulté financière pour l'heure, l'entreprise devrait accroître sa rentabilité au cours des prochaines années.

### SITEC - Charlevoix

Les salariés du moulin ont rejoint leurs confrères de la carrière de silice au sein du syndicat, portant le nombre de salariés dans l'unité d'accréditation à 60. Un contrat de travail de 3 ans a été signé, prévoyant une augmentation moyenne de 2,5% la première année, un gel pour la deuxième et de 1,5% pour

la troisième année. Les heures supplémentaires se calculent dorénavant après 40 heures de travail au lieu de 50, la prime de soir a été augmentée et les salariés obtiennent un congé mobile de plus.

### Transformateurs Pioneer – Granby

Les 40 métallos de Transformateurs Pioneer à Granby (SL 9414), ont entériné une nouvelle convention collective de 5 ans. En plus des augmentations salariales de 14%, le syndicat a obtenu une augmentation de la rente de retraite de 2\$ par mois pour chaque année décomptée.

### Tranches Polycor - St-Sébastien

La vingtaine de Métallos des Tranches Polycor ont ratifié un contrat de travail d'une durée de 4 ans. Ils obtiennent un gain important au niveau des horaires de travail. Ils sont maintenant

SUITE EN PAGE 8





Convention du Service Poste-  
Publications No. 40063037

Retourner les articles  
non distribuables au :

Syndicat des Métallos (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est  
Bureau 5100  
Montréal, Québec H2M 2V8



## CONTRATS DE TRAVAIL

copreneurs et codécideurs en assurances collectives. En cas de licenciement collectif, tous les travailleurs auront leur préavis payé et non travaillé. Leurs augmentations salariales sont de l'ordre de 0,40\$ la troisième et la quatrième année du contrat. Ces métallos scient, résinent et polissent des tranches de Granit.

### Pro-Pals – Laval

Après de longues négociations, la quarantaine de travailleurs de Pro-Pals à Laval ont accepté dans une proportion de 87 % un contrat de travail de 4 ans. Les travailleurs de la section locale 7625 qui font de l'impression sur emballage de plastique ont eu droit à 2 % d'augmentation de salaire par année de convention, pour un salaire moyen de 17,50\$. Les assurances collectives ont aussi été bonifiées.

### Matrec - Boucherville

Les 38 travailleurs de Matrec à Boucherville, qui font du transport et de la collecte de matières recyclables, ont accepté un contrat de travail de quatre ans qui comprend des augmentations de 5,8%, échelonnées sur les trois premières années, ainsi que 2,5% la dernière année. Cette dernière augmentation reflète celle obtenue par les éboueurs de Montréal. De plus, le nombre d'échelons salariaux est réduit de trois à deux.

### Municipalité de St-Apollinaire

Contrat de travail de 5 ans pour les 15 salariés de la municipalité de St-Apollinaire. La convention prévoit 2,25% d'augmentation les 2 premières années et 2% pour les 3 dernières. Les allocations pour les «pagettes» et bottes de sécurité ont été revues à la hausse.

### Comfort Inn - Ste-Foy et Ancienne Lorette

Les 15 métallos des Comfort Inn de Ste-Foy et Ancienne Lorette ont renouvelé récemment leur contrat de travail pour une durée de 3 ans avec une augmentation salariale de 3% par année. La contribution de l'employeur au REER des salariés passe de 4% à 5% pour cette période. De plus, les travailleurs ont obtenu un congé mobile supplémentaire ainsi qu'une journée de maladie de plus, pour un total de 5 jours par année. Les préposés à l'entretien ménager ont par ailleurs vu leur charge de travail diminuer.

### Quality suites (entretien) – Québec

Les 35 métallos préposés à l'entretien de Quality Suites viennent de signer une nouvelle convention d'une durée de 3 ans. Le contrat de travail prévoit une augmentation salariale de 3% par année, d'une bonification de 0,25% par année du REER pour s'établir à 5,5% le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de l'ajout d'un congé de maladie portant dorénavant le total de ces journées à 7 par année.

### Venmar – Saint-Léonard-d'Aston

Les 135 travailleurs du fabricant de systèmes de ventilation Venmar ont accepté un contrat de 3 ans qui comprend des augmentations de 2% par année. L'allocation pour les bottes de sécurité a été augmentée et les primes de soir et de nuit ont été bonifiées.

### Lauranco – Ville Ste-Catherine

Les 19 métallos de Lauranco Mapleleaf, ont accepté une convention collective d'une durée de cinq ans qui leur accorde 2,5% d'augmentation par année, un bonus oscillant entre 250\$ et 500\$ à la signature et une rétroactivité salariale allant jusqu'en 2009. Ils ont aussi une amélioration des primes. Ces travailleurs font de la transformation de gras animal et d'huiles végétales.

## Grâce à la loi anti-scabs...

Après une courte grève de deux semaines, les 15 travailleurs de l'hôtel Comfort Inn de Thetford Mines ont eu gain de cause et ratifié une entente à l'unanimité qui alloue un important rattrapage salarial par rapport à d'autres hôtels de la chaîne. L'employeur a dû lâcher du lest après s'être fait taper sur les doigts par la CRT parce qu'il avait eu recours à du personnel de remplacement. «Si on n'avait pas une loi anti-briseurs de grève au Québec, cette grève aurait duré des mois plutôt que deux semaines et demie. À Toronto, les patrons de la chaîne n'en croyaient pas leurs oreilles quand ils ont compris qu'ils ne pouvaient pas employer de travailleurs de remplacement», a expliqué le représentant syndical Pascal Loignon.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

**Traits d'union** NUMÉRO 222

**Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)**  
565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Montréal, QC H2M 2V8  
Téléphone : 514 382-9596  
Télécopieur : 514 382-2290  
[www.metallos.org](http://www.metallos.org)  
**Directeur des Métallos québécois :** Daniel Roy  
**Responsable :** Clairandrée Cauchy (ccauchy@metallos.ca)  
**Correspondants :** Jeannot Bradette, Gaétan Gladu (Brossard); Donald Proulx (Côte-Nord, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine); Manon Bertrand (Montréal); Nancy Thibault (Nord et Nord-Ouest); Philippe Doré (Québec)  
**Collaboration :** Daniel Mallette,  
**Personnel de soutien :** Éliane Leboeuf, Roseline Mongeon, Mimi Poulin  
**Tirage :** 11 000  
Premier numéro mars 1983  
Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Atelier québécois offset inc.  
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

